

de la Côte-d'Or



LIVRE  
DE ROUTE

CÔTE D'OR  
CLASSIC  
JUNIORS

## La Côte d'Or Classic Juniors

ÉTAPES :

Étape 1 : course en ligne | Darois - Précy-sous-Thil

Étape 2 : contre-la-montre | Crugey - Vandenesse-en-Auxois

Étape 3 : course en ligne | Pouilly-en-Auxois - Semur-en-Auxois

### Contact organisation

Anthony DE VECCHI | Tel : 07.68.97.14.35  
Email: cotedorclassicjuniors@gmail.com  
www.cotedorclassicjuniors.fr

Côte  
d'Or  
LE DÉPARTEMENT





# LE DIRECTEUR DE L'ORGANISATION

**Anthony DE VECCHI**



Au départ de cette première Côte d'Or Classic Juniors, le spectacle s'annonce prometteur. Avec le soutien du conseil départemental, de l'ensemble des communes qui nous accueillent, et celles que nous traverserons, cette nouvelle épreuve, permettra à tous, de s'aventurer à travers la beauté de nos panoramas. Cette course est l'occasion idéale de proposer un parcours exigeant avec en arrière-plan, des images époustouflantes où s'entremêlent nature et histoire. La ville de Semur-en-Auxois, en sera le parfait exemple.

Notre équipe saura mettre en œuvre l'exigence nécessaire pour proposer à chaque acteur de cet évènement, un week-end mémorable. Grâce à leur rigueur nos bénévoles sont prêts à assurer la sécurité et la logistique, tout en préservant la convivialité que nous leurs connaissons. Les médias locaux accompagnés de nos photographes et vidéastes sublimeront ce week-end avec leurs images, que nous partagerons à travers notre territoire, pour mettre en avant l'avenir du cyclisme que vous constituez.

Nous pouvons remercier l'ensemble des bénévoles, des partenaires et des collectivités territoriales qui se sont réunis pour rendre ce projet réalisable. Ils ont permis la création d'une véritable dynamique autour de cette organisation. Nous permettant de devenir un évènement annuel !

Je peux donc souhaiter à l'ensemble des participants une bonne réussite sportive, en espérant que le public Côte d'Orien réponde présent sur les bords des routes.

# LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

François SAUVADET



Après deux saisons fortement perturbées par la crise sanitaire, l'année 2022 se place sous le signe de la renaissance pour la Pédale Semuroise. Le Département de la Côte-d'Or est fier d'être partenaire de la 1ère édition de la Côte-d'Or Classic Juniors qui verra plus de 160 jeunes cyclistes, de 7 nationalités différentes s'affronter sur nos belles routes de l'Auxois.

De Darois à Précy-sous-Thil, en passant par Vandenesse-en-Auxois, avec une arrivée sur les pavés de Semur-en-Auxois, cette course permettra aux cyclistes de tous profils de pouvoir s'exprimer et mettra en lumière la beauté de nos paysages et de notre patrimoine.

Je remercie les nombreux bénévoles de la Pédale Semuroise qui contribuent à la réussite de cette compétition qui permet de déceler les futurs grands noms du cyclisme. Ils incarnent les valeurs de solidarité et l'esprit d'équipe, chers aux sportifs et au Conseil Départemental de la Côte-d'Or.

Entre l'Auxois et le vélo, il y a une longue et belle histoire et notre Département œuvre au quotidien pour soutenir les associations et compétitions cyclistes. La Côte-d'Or a d'ailleurs reçu le label Terre de Cyclisme en 2021 pour son action de promotion de la petite reine auprès de tous les publics.

Le Département de la Côte-d'Or, candidat au passage de la flamme Olympique de Jeux de 2024, a été également labellisé « Terre de Jeux 2024 » et grâce à un partenariat fort avec la Pédale Semuroise, le Département de la Côte-d'Or se prépare à accueillir des délégations étrangères au sein du centre de préparation aux Jeux Olympiques pour le cyclisme de Semur-en-Auxois.

Je souhaite à l'ensemble des cyclistes, qui s'élanceront sur les routes de l'Auxois, tous mes vœux de performances et de succès et invite tous les Côte-d'Oriens à venir les encourager les 16 et 17 avril prochains.

## LE PRÉSIDENT DU DIJON SPORT CYCLISME

Alexis FEBVAY

La catégorie « Junior » est une catégorie charnière dans la carrière d'un coureur cycliste. La participation à des épreuves d'envergure laisse évidemment des souvenirs indélébiles pour chacun.

C'est donc avec un immense plaisir que le Dijon Sport Cyclisme s'associe à la Pédale Semuroise et Anthony DE VECCHI pour cette première édition de la « Côte d'Or Classic Juniors », course Fédérale Junior qui se veut pérenne et ambitieuse.

Chaque participant et encadrant pourra découvrir cette partie de notre département entre Darois, tout proche de Dijon et Semur-en-Auxois. Le terrain varié promet une course ouverte où des hommes forts auront loisir de sortir du lot !

Bonne course à tous et rendez-vous à Semur-en-Auxois !

## LE PRÉSIDENT DE LA PÉDALE SEMUROISE

Jean-Marc DE VECCHI

Lors de ce week-end de Pâques, la Pédale Semuroise accompagnée du Dijon Sport Cyclisme présenteront l'aboutissement d'une année de travail et d'investissement autour de notre passion commune : le cyclisme.

La Côte d'Or Classic Juniors verra en effet sa première édition pour 2022. Nous avons reçu un accueil au-delà de nos espérances avec les partenaires et certaines collectivités. Nous avons lancé l'aventure avec une équipe d'organisation menée par la jeunesse et épaulée par l'expérience, formant ainsi un collectif dynamique et motivé, tourné vers l'avenir du cyclisme.

Ceci est l'occasion rêvée de partager nos terres de Cyclisme avec la catégorie junior, qui constitue l'avenir de notre sport.

Je vous souhaite donc un bon week-end en terre Côte d'Orienne !

# LES OFFICIELS

## Le comité d'organisation

Directeur de l'organisation	Anthony DE VECCHI 07.68.97.14.35
Directeur adjoint de l'organisation	Alexis MERCIER 07.83.28.71.40
Coordinateur sportif	David DE VECCHI 06.20.40.05.46
Coordinateur technique	Alexis FEBVAY 06.32.56.97.51
Responsable sécurité	Jean-Marc DE VECCHI 06.86.44.92.52
Responsable invités	Christophe ANJOUBAULT
Responsable zone départ/arrivée	Cyril LECLER
Responsable protocole et site internet	Amélie DE VECCHI
Responsable communication	Alizée QUERÉ
Responsable sonorisation	Guy LEPÉE
Médecin	Dr Valentin RACLOT
Infirmière	Amandine LECLER
Moto info	Rémi BEUDET
Speaker	Paul PETITJEAN
Speaker	Jean-Michel QUERÉ
Photographe	Willy GARCIA
Photographe	Laurent DUSQUENE

## Le collège des arbitres

Président du jury	Christophe FLACELIERE 06.49.36.29.58
Arbitre titulaire 1	Jean-Paul GIRARD
Arbitre titulaire 2	Dominique COUTANT
Arbitre moto 1	Julien COUTANT
Arbitre moto 2	Yann VAXILLAIRE
Juge à l'arrivée	Manuel DARÇON
Chronométrateur	Astrid ROUSSEAU
Arbitre stagiaire	Valentin BASSARD

## Les prestataires techniques

Chronométrage	André WILMOUTH 06.26.10.24.60
Radio Tour	Di@log
Escorte moto	Bourgogne moto sécurité
Ambulance	Ambulance Nycoll
Camion podium	Carmael

## La listes des hôpitaux

Semur-en-Auxois	Centre Robert Morlevat 03.80.89.64.64
Dijon	CHU de Dijon 03.80.29.30.31

# LE CARTE GÉNÉRALE

Samedi 16 avril 2022

Étape 1

Darois > Précý-sous-Thil

88,4km | 921 m D+

Dimanche 17 avril 2022

Étape 2

Crugéy >

Vandenesse-en-Auxois

20km | 116 m D+

Dimanche 17 avril 2022

Étape 3

Pouilly-en-Auxois >

Semur-en-Auxois

100km | 1 361 m D+

CÔTE D'OR  
CLASSIC  
JUNIORS



[COTEDORCLASSICJUNIORS.FR](http://COTEDORCLASSICJUNIORS.FR)



@LACOTEDORCLASSICJUNIORS

# INFORMATIONS UTILES

## Présentation des coureurs :

Les coureurs devront se présenter par équipe au podium pour la signature avant chaque départ sous contrôle d'un arbitre.

## Radio tour :

L'information course sera assurée par la société Di@log. Les radios seront à récupérer auprès du technicien. Les informations courses seront émises sur les fréquences 157, 550 mhz.

## Zone de ravitaillement :

Les ravitaillements seront effectués pied à terre, par le personnel d'accompagnement des équipes à l'exclusion de toute autre personne. Ils auront lieu obligatoirement du côté droit de la route.

## Zone de déchets :

L'organisation met en place sur chaque étape en ligne des zones de déchets avant et après la zone de ravitaillement. Les coureurs pourront donc se débarrasser de leurs déchets dans ces zones ou auprès de leurs équipes. Sous aucun prétexte, un coureur pourra se débarrasser de ses déchets sans précaution.

## Parcours :

Le parcours de la Côte d'Or Classic Juniors est indiqué par un marquage au sol de couleur jaune et complété par des flèches directionnelles orange sur les points stratégiques.

Les sprints intermédiaires seront annoncés par un panneau (SPRINT 1km et 500m, GPM 1km et 500m) situé à 1000 mètres du sprint. Une ligne blanche marquera le sprint. Un drapeau sera agité.

## Samedi, les horaires

ACCUEIL DES ÉQUIPES	10H00
RÉUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS	11H45
RÉUNION DES PILOTES	12H40
SIGNATURE DES COUREURS	13H00-14H00
DÉPART DE LA PREMIÈRE ÉTAPE	14H15
PROTOCOLE	17H30

# LA COMMUNE DE DAROIS

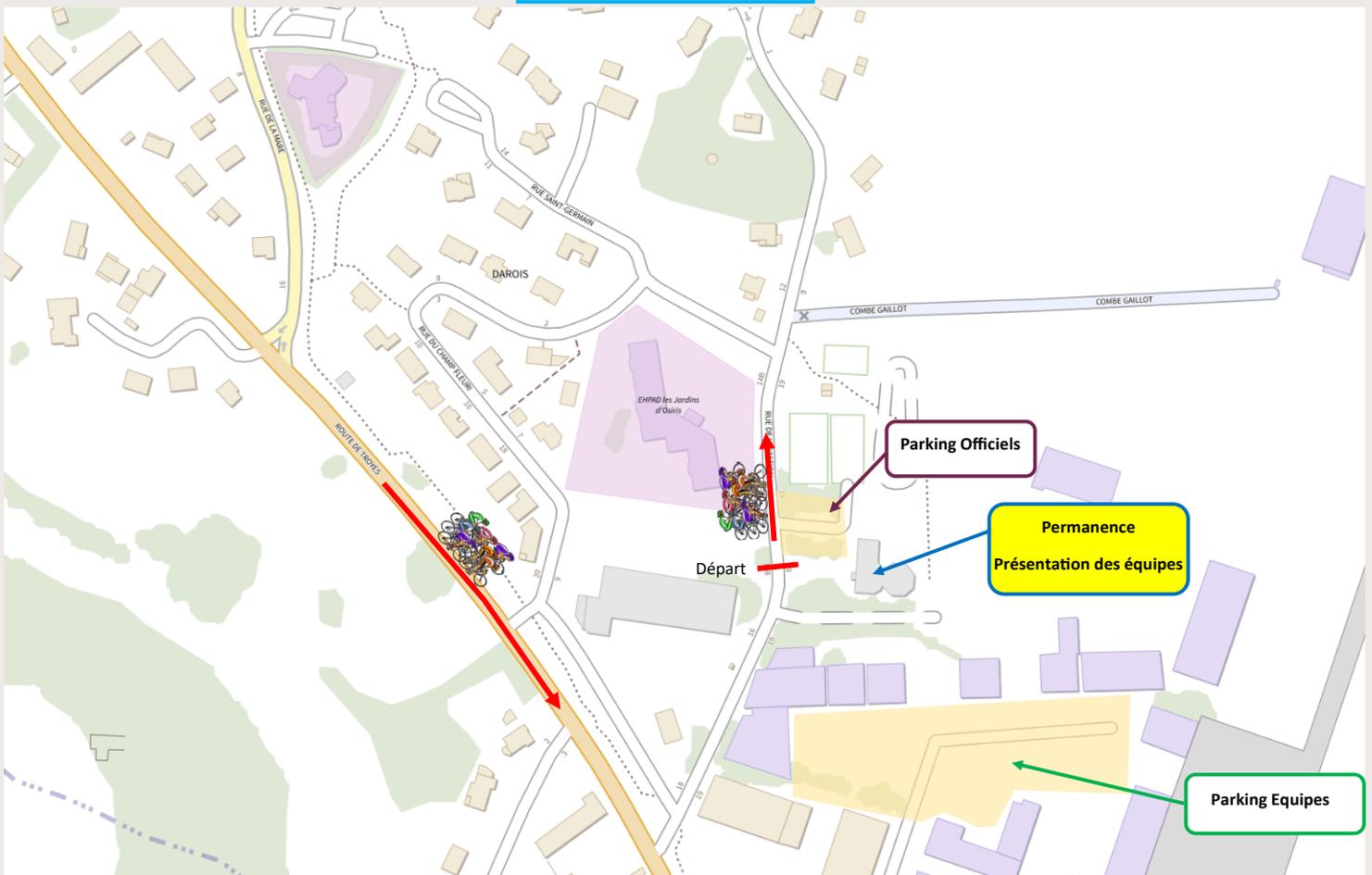
## Présentation :

Darois est un village nature, porte d'entrée du site naturel du Val-Suzon. Mais aussi, le stade Aérien de Darois permet de découvrir l'aéronautique et de pratiquer la compétition jusqu'au plus haut niveau international.

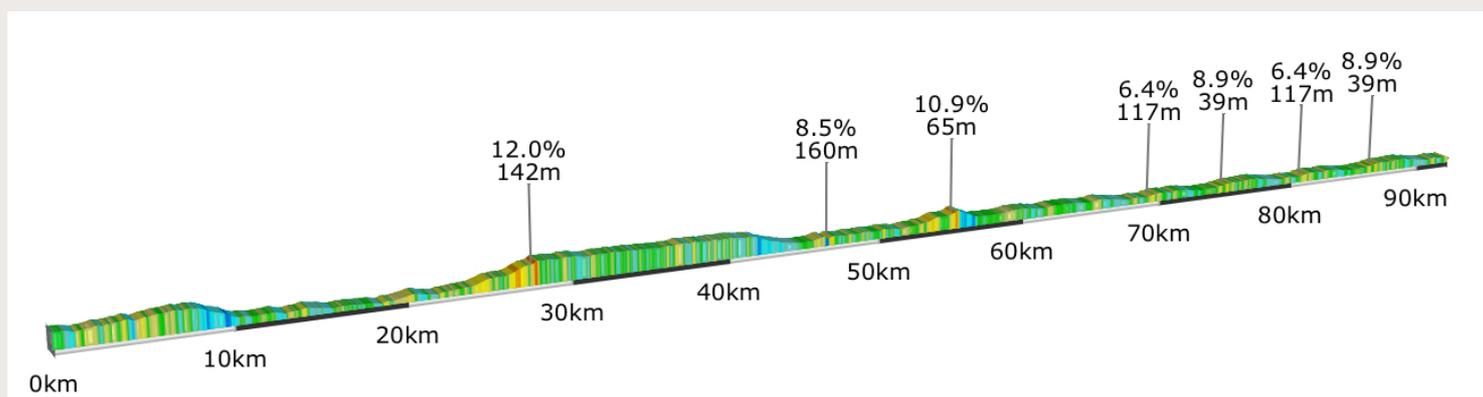
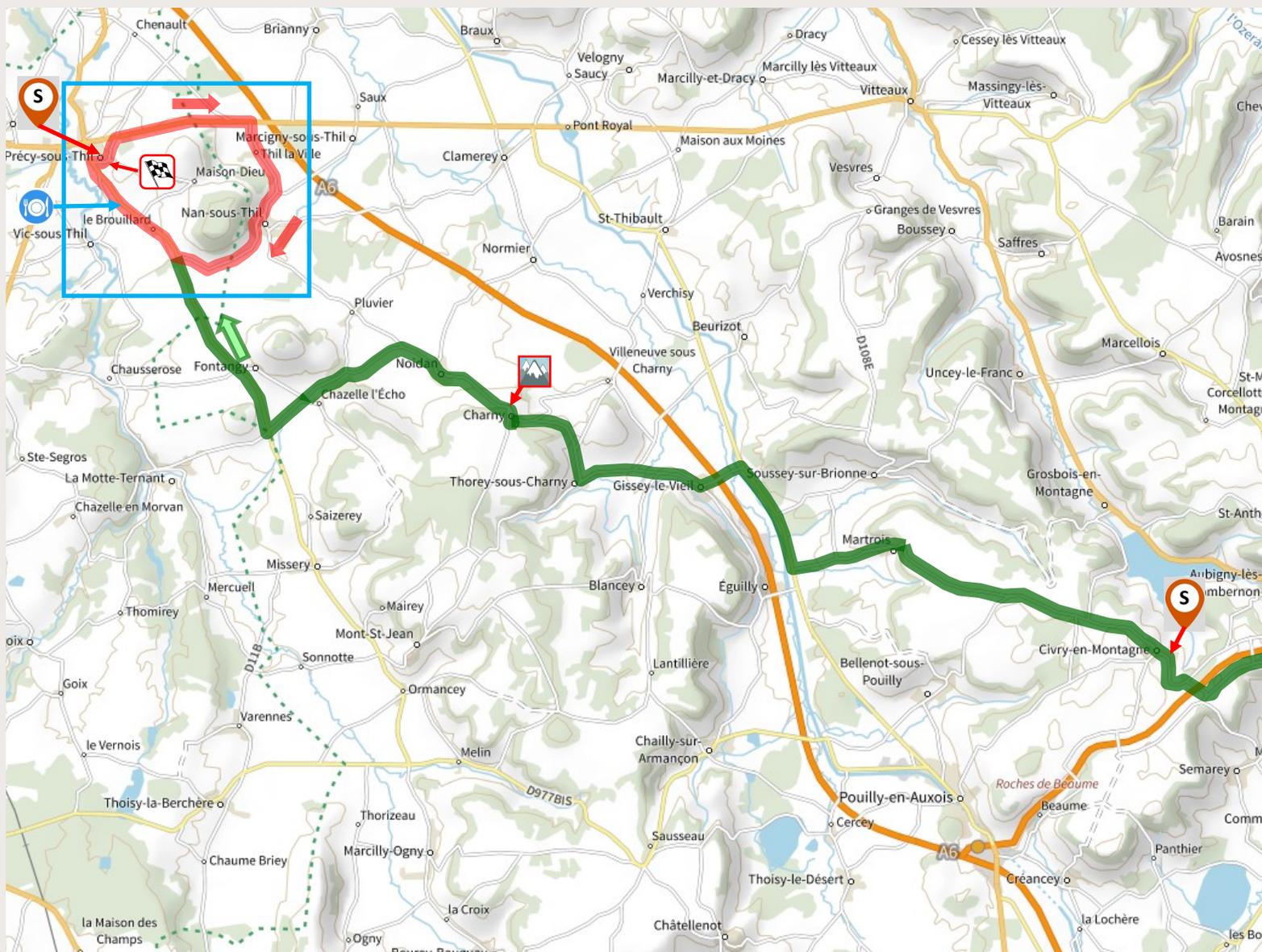
## Aéronautique :

Darois est surtout réputé pour son milieu aéronautique. Sa vie associative est particulièrement dynamique et anime le village, elle participe à l'organisation d'événements nationaux aéronautiques attirant plusieurs dizaines de milliers de spectateurs.

Plan du départ



# LE PARCOURS DE L'ÉTAPE I



# DAROIS - PRÉCY-SOUS-THIL

88,2KM | 921M D+



EURL  
**LECLER CYRIL**

**MAÇONNERIE - COUVERTURE**

21390 THIL LA VILLE

Tél. 03 80 64 51 28 - Port. 06 63 38 71 78

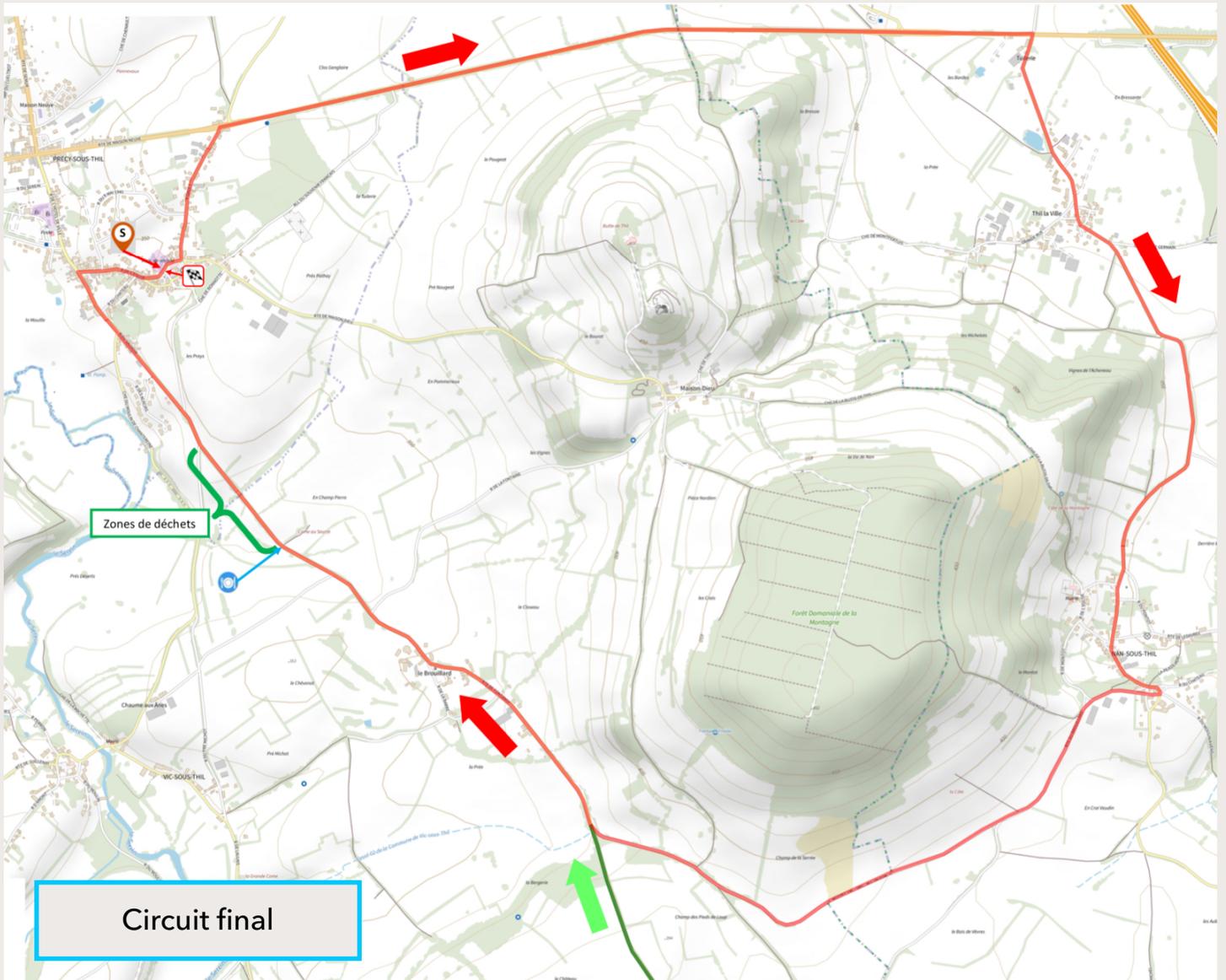
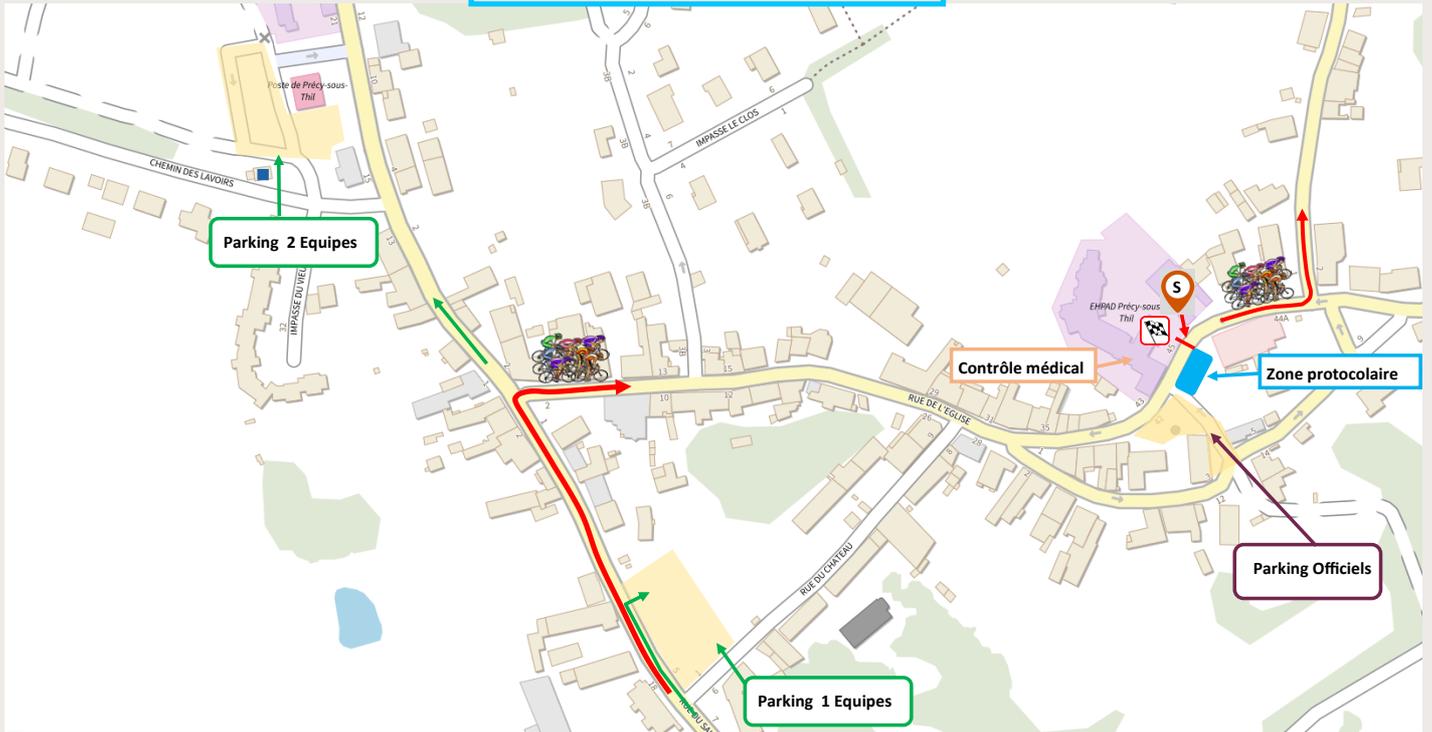
[eurl.lecler@orange.fr](mailto:eurl.lecler@orange.fr)

**RENAULT**

SOCA MONTBARD SEMUR



# Plan de l'arrivée



# LA COMMUNE DE PRÉCY-SOUS-THIL

## Présentation :

La commune de Précý-sous-Thil est nichée dans un écrin de verdure aux confins de l'Auxois-Morvan, aux portes du Parc Naturel Régional du Morvan. La vie associative y est riche par ses associations sportives (tennis, judo, foot, pétanque,...)

## Légende :

Le géant Gargantua, quittant l'Auxois pour gagner le Morvan, serait parti un jour de pluie. Gargantua aurait secoué ses bottes et trois mottes de terre argileuses seraient tombées à quelques kilomètres les unes des autres formant alors le Mont Ligot, le Mont Rond et la butte de Thil !

## Lieux d'intérêt :

- La Butte de Thil : du haut de ses 480 mètres d'altitude, la butte de Thil, sur laquelle se dresse le château de Thil et la Collégiale, surplombe toute la vallée et offre un panorama exceptionnel sur les premiers contreforts du Morvan.

- Découvrez Précý-sous-Thil autrement grâce à un parcours ponctué de 10 points panneaux illustrés d'anciennes cartes postales. Au fil du parcours vous y retrouverez des traces de son passé industriel mais aussi les marques de son renouveau et des différentes reconversions de ses bâtiments.



# ITINÉRAIRE HORAIRES

Kilomètres		Itinéraire	Horaires		
A parcourir	Parcourus		40km/h	38km/h	36km/h
Fictif : 8km		<b>Départ fictif : Darois</b>	Départ fictif à 14h15		
		Entreprise Anjoubault BTP			
		<b>Départ réel : PASQUES</b>	14h33	14h33	14h33
89,7	0				
85,8	3,9	Intersection D10 - Route de Dijon à droite	14h37	14h37	14h37
82,8	6,9	<b>LANTENAY</b>	14h44	14h44	14h44
<b>78,7</b>	<b>11</b>	<b>GPM : Côte des 6 essais</b>	<b>14h52</b>	<b>14h54</b>	<b>14h56</b>
76,5	13,2	Carrefour D104C - D33 à gauche	14h54	14h55	14h57
75,9	13,8	Intersection D33 - D9 à droite	15h00	15h01	15h03
71,6	18,1	<b>AGEY</b>	15h01	15h02	15h04
69,6	20,1	<b>REMILLY-EN-MONTAGNE</b>	15h05	15h07	15h09
65,2	24,5	Carrefour D108 - D977 Bis à droite	15h10	15h12	15h15
65,1	24,6	D977 Bis - La chaumonne à gauche	15h11	15h13	15h15
<b>64,7</b>	<b>25</b>	<b>GPM : La Chaumonne</b>	<b>15h11</b>	<b>15h13</b>	<b>15h16</b>
64,5	25,2	La chaumonne - D16 à gauche	15h12	15h14	15h16
61,5	28,2	Croisement à gauche puis à droite	15h16	15h18	15h21
58,4	31,3	Croisement à droite puis à gauche	15h21	15h23	15h26
57,4	32,3	<b>CIVRY-EN-MONTAGNE</b>	15h22	15h25	15h28
<b>57,4</b>	<b>32,3</b>	<b>SPRINT : Entrée de Civry-en-Montagne</b>	<b>15h22</b>	<b>15h25</b>	<b>15h28</b>
55,1	34,6	Intersection D108F - D108D	15h26	15h28	15h32
<b>50,8</b>	<b>38,9</b>	<b>Descente dangereuse</b>	<b>15h32</b>	<b>15h35</b>	<b>15h39</b>
50,8	38,9	<b>MARTROIS</b>	15h32	15h35	15h39
48	41,7	Carrefour D108D - D970 à droite	15h36	15h40	15h44
45,5	44,2	Carrefour D970 - D108 à gauche	15h37	15h40	15h44
44,7	45	<b>GISSEY-LE-VEIL</b>	15h42	15h46	15h50
<b>43,2</b>	<b>46,5</b>	<b>Ralentisseurs et retrécissements</b>	<b>15h44</b>	<b>15h48</b>	<b>15h52</b>
41,7	48	<b>THOREY-SOUS-CHARNY à droite</b>	15h46	15h50	15h55
39,5	50,2	<b>CHARNY</b>	15h50	15h54	15h59
<b>39</b>	<b>50,7</b>	<b>GPM : Côte de Charny</b>	<b>15h51</b>	<b>15h55</b>	<b>16h00</b>
37,6	52,1	<b>NOIDAN</b>	15h53	15h57	16h02
35,2	54,5	Intersection D108 - D26C à gauche	15h55	15h59	16h04
34,7	55	Intersection D26C - D26 à gauche	15h57	16h01	16h07
33,2	56,5	<b>CHAZELLE-L'ECHO</b>	15h57	16h02	16h07
32,6	57,1	Intersection D26 - D36 à droite	16h00	16h05	16h10
31,3	58,4	<b>FONTANGY</b>	16h02	16h07	16h12
28,2	61,5	Entrée sur le circuit	16h06	16h12	16h18
27,7	62	<b>LE BROUILLARD</b>	16h08	16h13	16h18
<b>26,9</b>	<b>62,8</b>	<b>Zone de ravitaillement - Zone de déchets</b>	<b>16h09</b>	<b>16h14</b>	<b>16h10</b>
25,7	64	<b>PRECY-SOUS-THIL</b>	16h10	16h16	16h22
25,4	64,3	Rue du Sauvoir - Rue de l'Eglise à droite	16h11	16h16	16h22
25,1	64,6	1er PASSAGE LIGNE D'ARRIVEE	16h11	16h17	16h23
		<b>SPRINT : Passage sur la ligne d'arrivée</b>			
24,4	65,3	Carrefour Rue du Gault - D70 à droite	16h12	16h17	16h24
21,5	68,2	Carrefour D70 - D108 à gauche	16h17	16h22	16h29
21,3	68,4	<b>THIL-LA-VILLE</b>	16h17	16h23	16h29
19,3	70,4	<b>NAN-SOUS-THIL</b>	16h20	16h26	16h32
18,7	71	D108-Chemin de Chardon Michel à droite	16h21	16h27	16h33
15,6	74,1	Chemin de Chardon Michel - D36 à droite	16h25	16h31	16h38
15,2	74,5	<b>LE BROUILLARD</b>	16h25	16h31	16h38
14,3	75,4	<b>PRECY-SOUS-THIL</b>	16h28	16h35	16h42
13,1	76,6	Rue du Sauvoir - Rue de l'Eglise à droite	16h29	16h35	16h42
12,9	76,8	2ème PASSAGE LIGNE D'ARRIVÉE	16h30	16h36	16h43
		<b>SPRINT : Passage sur la ligne d'arrivée</b>			
11,9	77,8	Carrefour Rue du Gault - D70 à droite	16h30	16h37	16h44
8,9	80,8	Carrefour D70 - D108 à droite	16h35	16h41	16h49
8,7	81	<b>THIL-LA-VILLE</b>	16h35	16h42	16h49
6,7	83	<b>NAN-SOUS-THIL</b>	16h38	16h45	16h52
6,1	83,6	D108-Chemin de Chardon Michel	16h39	16h46	16h53
3	86,7	Chemin de Chardon Michel - D36	16h43	16h50	16h57
2,6	87,1	<b>LE BROUILLARD</b>	16h43	16h50	16h58
0,4	89,3	<b>PRECY-SOUS-THIL</b>	16h46	16h53	17h01
0,3	89,4	Rue du Sauvoir - Rue de l'Eglise à droite	16h47	16h54	17h02
<b>0</b>	<b>89,7</b>	<b>ARRIVÉE</b>	<b>16h48</b>	<b>16h54</b>	<b>17h03</b>

# LES ÉQUIPES SÉLECTIONNÉES



SCO Dijon



Côte d'Or



AMC Bisontine



PW Cycling



CC Etupes



Saône-et-Loire



Doubs



UV Aube



UC Haguenau



U19 Cycling  
Project



01 BAC



GMC 38



EC Saint  
Étienne Loire



VC Villefranche  
Beaujolais



Corbas Lyon  
Métropole



CCIC  
Charvieu 38



VC  
Annemasse



Team Haute-  
Savoie



Lagny  
Pontcarré  
Cyclisme



Argenteuil Val  
de Seine



U19 Fenioux  
Formation



Seine-et-  
Maritime



VC St Antoine  
La Gavotte



VC la Pomme  
Marseille



OCVO 95/  
Étampes



Watersley  
R+D



Streejump-  
Abloc

## INFORMATIONS UTILES

### Permanence :

Si besoin, une réunion des directeurs sportifs aura lieu à la salle des fêtes de Vandenesse-en-Auxois.

### Contrôle vélo :

Chaque coureur doit se présenter pour un contrôle de sa bicyclette au plus tard 15 minutes avant son heure de départ.

### Départ :

Le premier départ aura lieu à 09h00. Ensuite, les départs auront lieu toutes les 4 minutes.

### Temps :

Le temps sera pris sur le 4ème coureur.

### Parcours :

Le parcours de cette étape contre-la-montre est indiqué par un marquage au sol de couleur jaune et complété par des flèches directionnelles oranges.

### Repas :

L'organisation propose un repas sur réservation le dimanche midi, à partir de 11h00 à la salle 404 de Pouilly-en-Auxois.

## Dimanche matin, les horaires

PREMIER DÉPART DU CLM	09H00
DERNIER DÉPART DU CLM	10H48
PROTOCOLE	11H20
REPAS À POUILLY-EN-AUXOIS	À PARTIR DE 11H00

# LA COMMUNE DE CRUGEY

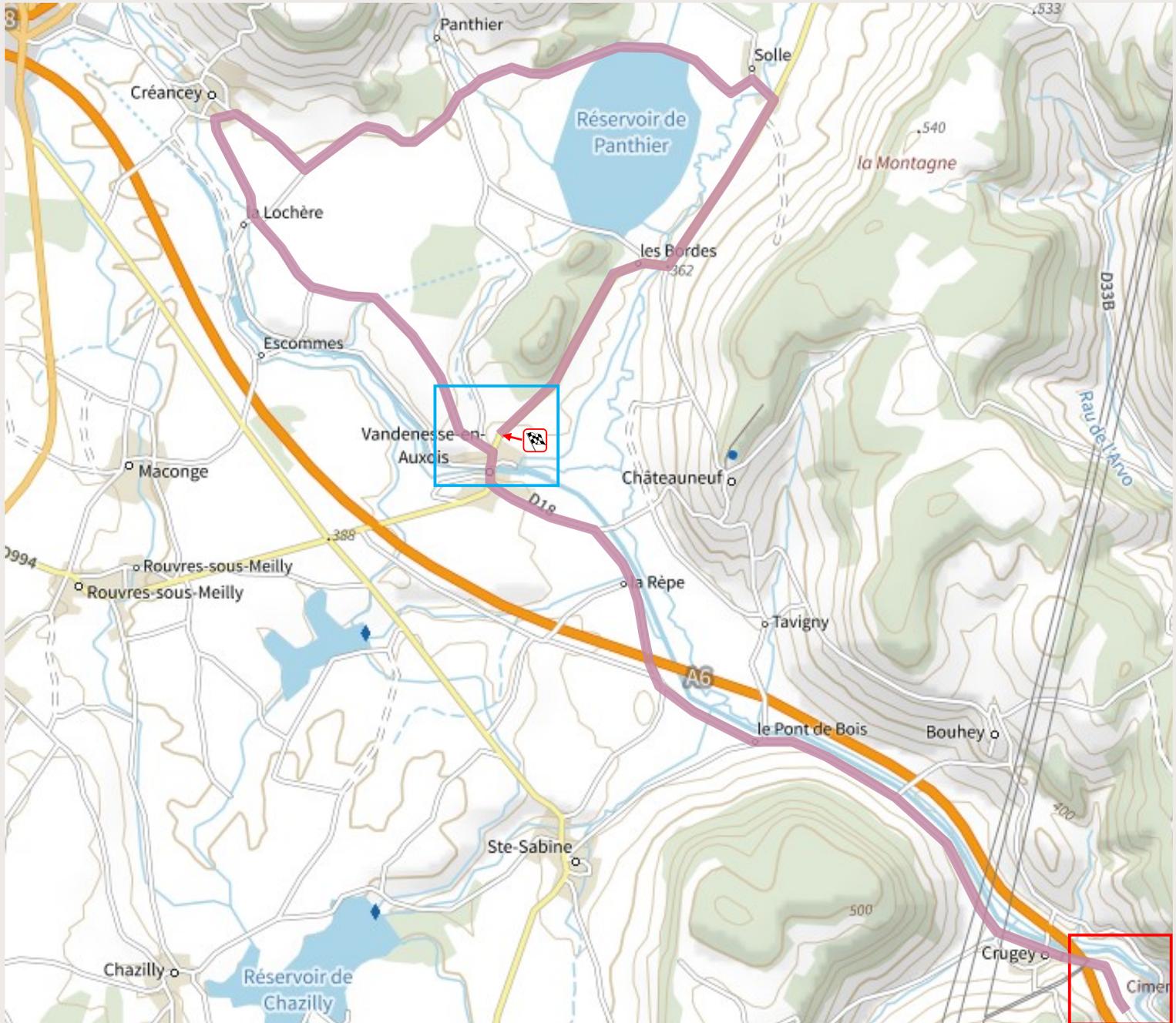
## Présentation :

La commune de Crughey est proche du Parc naturel régional de Morvan, le village est situé à 22 km au Nord-Ouest de Beaune et à 42 km de Dijon. Deux rivières, l'Ouche et la Vandenesse traversent la commune.



# ÉTAPE 2 CLM CRUGEY - VANDENESSE-EN-AUXOIS

20KM | 116M D+



# LA COMMUNE DE VANDENESSE-EN-AUXOIS

## Présentation :

Vandenesse est une petite commune, nichée au cœur de l'Auxois. Le village est constitué d'un bourg et de deux hameaux : La Rêpe et Les Bordes. Le bourg véritable cœur du village, avec sa mairie, sa salle polyvalente, ses écoles, ses commerces, entoure le canal de Bourgogne et son port très fréquenté en période estivale.

Au nord de la commune, le lac de Panthier représente un attrait touristique important.

Nous vous accueillerons avec joie dans notre village et vous apprécierez son dynamisme et la qualité de son environnement naturel.

Plan de l'arrivée



# ITINÉRAIRE HORAIRES

Kilomètres		Itinéraire	Horaires			
A parcourir	Parcourus		Première équipe		Dernière équipe	
		Départ : CRUGEY	47km/h	43km/h	47km/h	43km/h
		Départ toutes les 4 minutes				
19,9	0	Place du village	09h00	09h00	10h48	10h48
13,2	6,7	<b>VANDENESSE-EN-AUXOIS</b>	09h07	09h08	10h55	10h56
12,9	7	Carrefour D18 - D977 Bis à droite	09h07	09h08	10h55	10h56
12,8	7,1	Intersection D977 Bis - D18 à gauche	09h08	09h09	10h56	10h57
10	9,9	<b>LA LOCHÈRE</b>	09h11	09h12	10h59	11h00
9,2	10,7	<b>CRÉANCEY</b>	09h12	09h14	11h00	11h02
9	10,9	Intersection D18 - D114D à droite	09h12	09h14	11h00	11h02
4	15,9	<b>SOLLE</b>	09h19	09h21	11h07	11h09
3,6	16,3	Intersection D114D - D977 Bis à droite	09h20	09h22	11h08	11h10
2	17,9	<b>LES BORDES</b>	09h22	09h24	11h10	11h12
<b>0</b>	<b>19,9</b>	<b>ARRIVÉE : VANDENESSE-EN-AUXOIS</b>	<b>09h24</b>	<b>09h27</b>	<b>11h12</b>	<b>11h15</b>

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles présents sur le week-end !  
Des remerciements notamment pour le Vélo Club de Pouilly-en-Auxois pour les nombreux bénévoles mis à votre disposition pour la sécurité de ce contre-la-montre !



# LES MAILLOTS DISTINCTIFS



Maillot du leader du classement au temps



Maillot du leader du classement des sprints



Maillot du leader du classement des grimpeurs



*Chef de File*  
CUSTOM



Maillot du leader du classement de la région



Maillot du leader du classement de meilleur J1



Maillot du plus combatif pour Nono

# LA VILLE DE POUILLY-EN-AUXOIS

## Présentation :

Pouilly en Auxois, commune de Côte d'Or, est idéalement située au coeur de la Bourgogne. La commune de Pouilly-en-Auxois est très importante au niveau local avec le canal de Bourgogne et les villages voisins créent une dynamique qui offre un cadre de vie verdoyant. On y trouve de nombreux commerces et tous les services nécessaires au bien-être de ses habitants et de ses visiteurs.

## Le canal de Bourgogne :

Ce canal, long de 242 km, comporte 189 écluses, 4 ponts canaux et un tunnel de 3 333 m en son point le plus élevé à Pouilly-en-Auxois (altitude : 378 m) et est donc à ce titre le plus haut canal de France.

Le canal de Bourgogne c'est aussi plus de 225kms de chemins de halage. Aujourd'hui ils sont utilisés pour se promener en VTT, VTC ou à pied.

## Lieux d'intérêt :

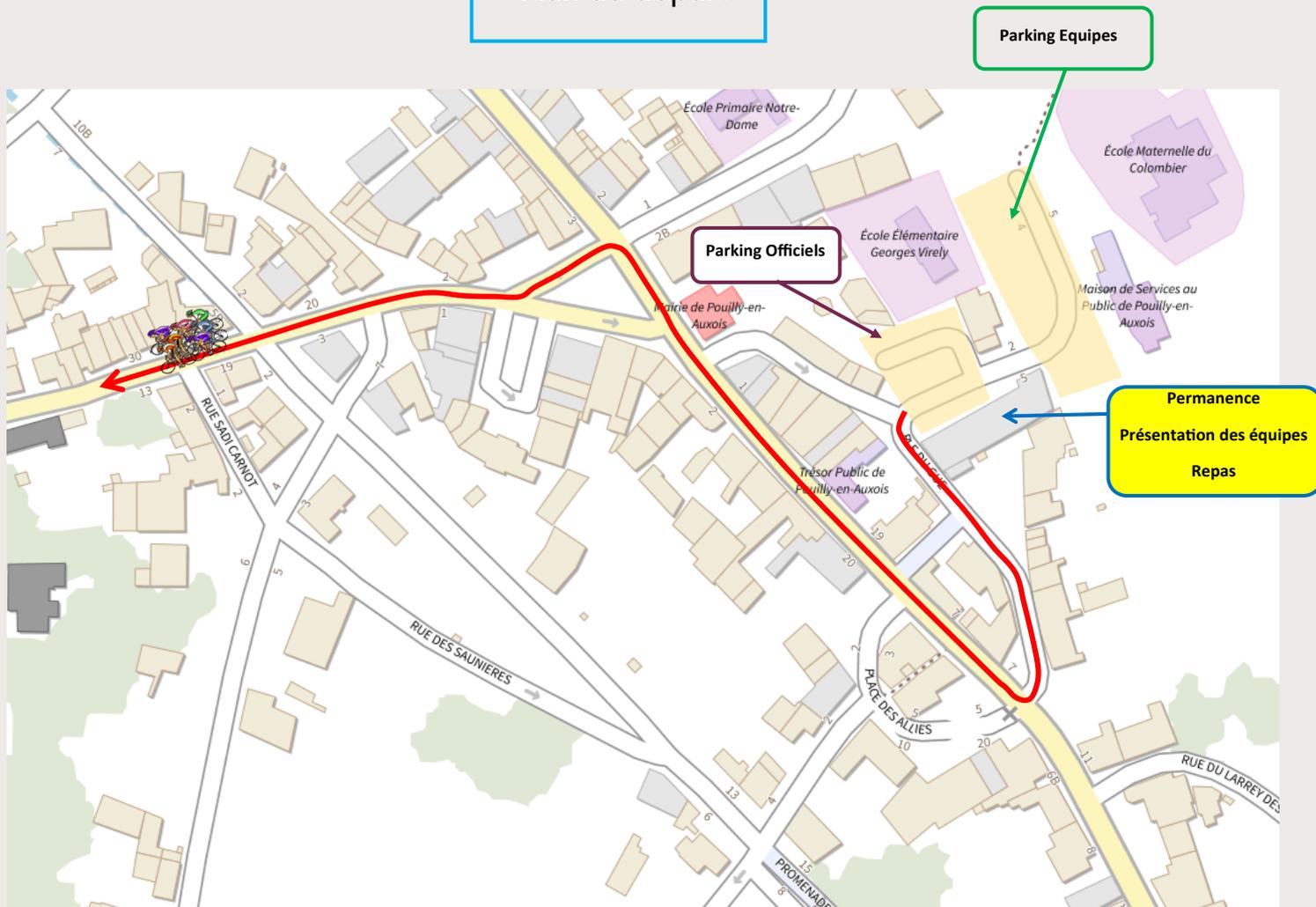
- La voûte du canal de Bourgogne est un tunnel-canal de 3 333 m situé sur Pouilly-en-Auxois et construit en 1775. Son impressionnante traversée se fait en bateau sur le canal.
- L'ancien toueur électrique (bateau propulsant une chaîne) du canal de Bourgogne est exposé sous la halle conçue par les architectes associés Shigeru Ban et Jean de Gastines à Pouilly-en-Auxois



# POUILLY-EN-AUXOIS - SEMUR-EN-AUXOIS

100KM | 1361M D+

## Plan du départ



## Dimanche après-midi, les horaires

SIGNATURE DES COUREURS

13H05 - 14H05

DÉPART DE L'ÉTAPE

14H20

ARRIVÉE DANS SEMUR-EN-AUXOIS

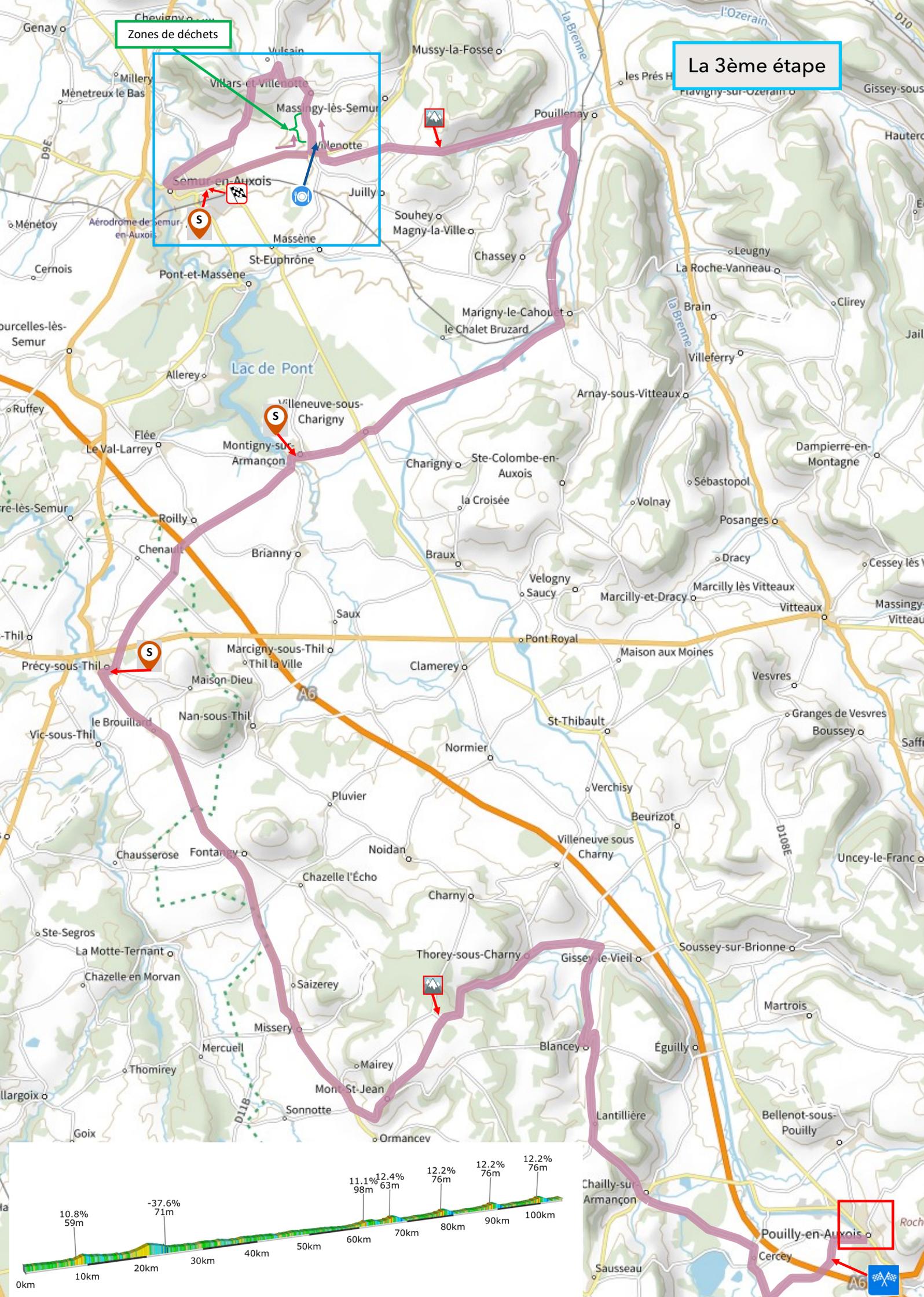
16H15

ARRIVÉE

17H25

PROTOCOLE

17H30



Zones de déchets

La 3ème étape



Pouilly-en-Auxois



# LA VILLE DE SEMUR-EN-AUXOIS

## Présentation :

Capitale historique de l'Auxois en Bourgogne, Semur-en-Auxois est une ville de près 4500 habitants qui offre un véritable voyage dans le temps à travers ses ruelles et monuments emblématiques comme la collégiale, le donjon et ses fortifications, ses hôtels particuliers et ses maisons de vigneron, le tout dans un bel écrin de verdure.

## Événement :

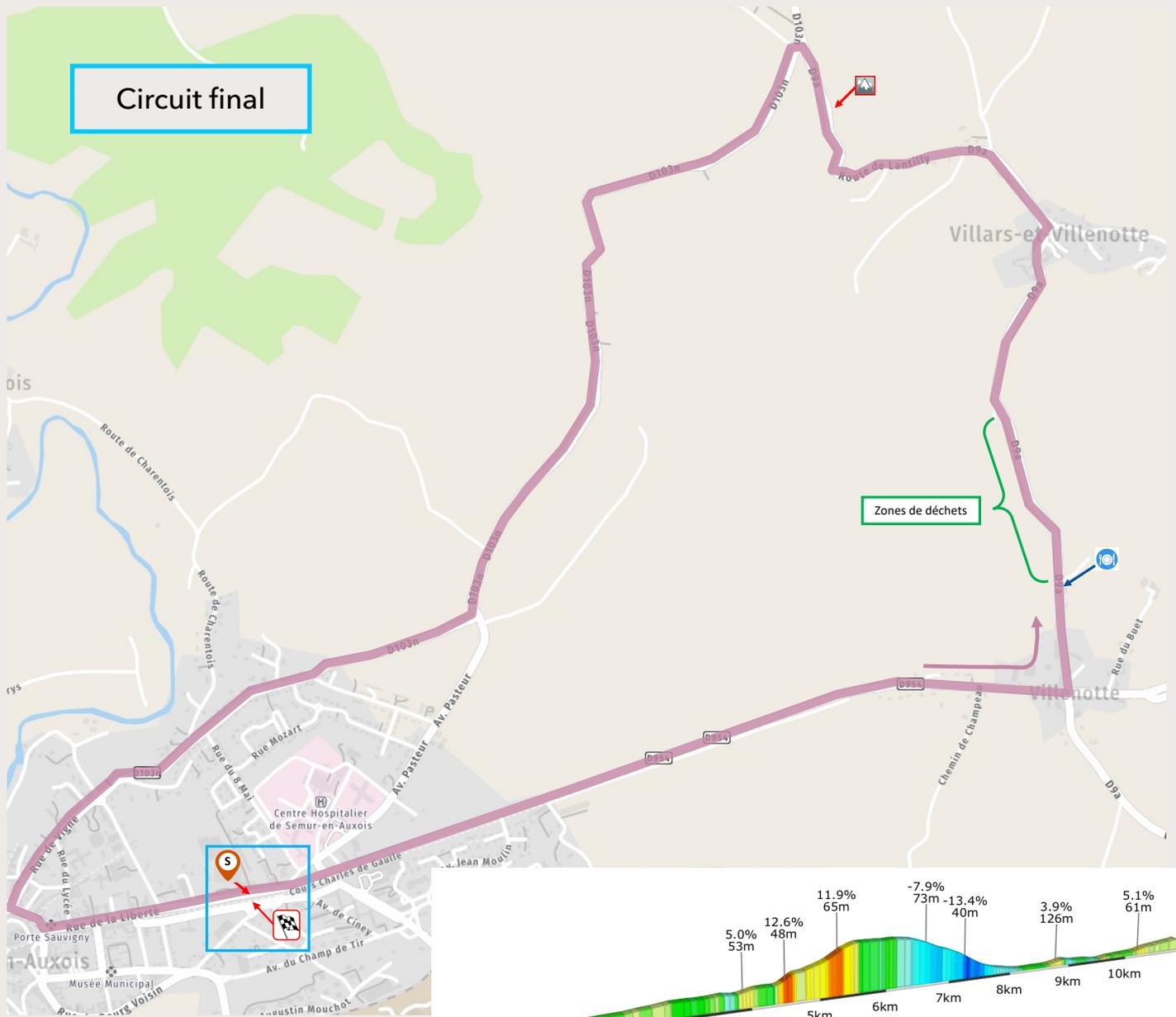
La fête de la Bague est le rendez-vous de l'année. Ce rendez-vous regroupe la plus historique et mythique course de chevaux, la course des Chaussées se déroulant dans les ruelles semuroises. Sans oublier : le feu d'artifice, la fête foraine et la foire commerciale du 31 mai.

## Lieux d'intérêt :

- La Collégiale Notre-Dame domine la cité et apparaît comme un immense vaisseau de pierre voguant sur les ondulations verdoyantes de l'Auxois.
- La Tour de l'Orle d'Or : tour maîtresse du donjon édifée en 1274 propose sur 4 niveaux les collections constituées au fil de temps.
- Le viaduc du Paris-Lyon-Marseille est long de 110 m et comporte 7 arches , dont la plus haute mesure 35 m offre une vue imprenable sur la cité médiévale semuroise.



# Circuit final



# Plan de l'arrivée



# ITINÉRAIRE HORAIRES

Kilomètres		Itinéraire	Horaires		
A parcourir	Parcourus		40km/h	38km/h	36km/h
Départ fictif : 1,5km		<b>Départ fictif : POUILLY-EN-AUXOIS</b> Espace Jean-Claude Patriarche	Départ fictif à 14h25		
103,8	0	Départ réel : Sortie de Pouilly-en-Auxois	14h30	14h30	14h30
	1,3	<b>THOISY-LE-DESERT</b> à droite	14h34	14h34	14h34
	2,7	<b>CERCEY</b> à gauche	14h36	14h36	14h36
98,1	5,7	<b>CHAILLY-SUR-ARMANÇON</b>	14h41	14h41	14h42
95,8	8	Lantillière	14h44	14h45	14h46
93,2	10,6	<b>BLANCEY</b>	14h48	14h49	14h50
90,4	13,4	<b>THOREY-SOUS-CHARNY</b> (D108C - D108) à gauche	14h54	14h53	14h56
88,5	15,3	<b>THOREY-SOUS-CHARNY</b>	14h54	14h55	14h59
<b>85,4</b>	<b>18,4</b>	<b>GPM : Antenne de Mont-Saint-Jean</b>	<b>14h59</b>	<b>15h01</b>	<b>15h02</b>
83,1	20,7	<b>MONT-SAINT-JEAN</b>	15h02	15h04	15h06
		Traversée de village dangereuse			
81,7	22,1	Carrefour D117 - D36 à droite	15h02	15h06	15h08
79,4	24,4	<b>MISSERY</b>	15h08	15h10	15h12
74,9	28,9	<b>FONTANGY</b>	15h15	15h17	15h20
69	34,8	<b>PRÉCY-SOUS-THIL</b> (Rue du Sauvoir - Rue de l'Eglise) à droite	15h23	15h26	15h29
<b>68,7</b>	<b>35,1</b>	<b>SPRINT : Rue de l'Eglise</b>	<b>15h24</b>	<b>15h27</b>	<b>15h30</b>
68	35,8	Carrefour Rue Gault - D10	15h25	15h28	15h31
64,4	39,4	<b>ROILLY</b>	15h30	15h33	15h37
61,6	42,2	<b>MONTIGNY-SUR-ARMANÇON</b>	15h34	15h37	15h42
<b>61</b>	<b>42,8</b>	<b>SPRINT : Rue de l'Eglise</b>	<b>15h35</b>	<b>15h39</b>	<b>15h42</b>
59,4	44,4	<b>VILLENEUVE-SOUS-CHARIGNY</b>	15h37	15h41	15h45
53,4	50,4	<b>MARIGNY-LE-CAHOUET</b>	15h46	15h50	15h54
47,8	56	<b>POUILLENAY</b>	15h54	15h27	16h04
47,5	56,3	Carrefour D10 - D9	15h54	15h27	16h05
<b>44</b>	<b>59,8</b>	<b>GPM : la Chasseigne</b>	<b>16h00</b>	<b>16h05</b>	<b>16h10</b>
41,4	62,4	<b>VILLENOTTE</b> Carrefour D9 - D954	16h04	16h09	16h15
41,3	62,5	ENTRÉE CIRCUIT : carrefour D954 - D9A à droite	16h05	16h10	16h16
		<b>Zone de ravitaillement - Zone de déchets</b>			
39,6	64,2	<b>VILLARS-ET-VILLENOTTE</b>	16h08	16h13	16h19
38,2	65,6	Carrefour D9A - D103N à gauche	16h11	16h16	16h22
35,7	68,1	Carrefour D103N à droite	16h13	16h18	16h24
		<b>SEMUR-EN-AUXOIS</b>			
33,8	70	Rue de Vigne - Rue du Pont Joly à gauche	16h16	16h21	16h27
		DÉBUT DU SECTEUR PAVÉ			
33,4	70,4	Fin du secteur pavé (400m)	16h17	16h22	16h28
33	70,8	1er PASSAGE LIGNE D'ARRIVÉE	16h17	16h22	16h28
		<b>SPRINT : Passage sur la ligne</b>			
		DÉBUT DU 1er TOUR			
30,2	73,6	<b>VILLENOTTE</b> Carrefour D945 - D9A à gauche	16h21	16h29	16h34
27,2	76,6	Carrefour D9A - D103N à gauche	16h26	16h32	16h39
24,7	79,1	Carrefour D103N à droite	16h30	16h36	16h43
		<b>SEMUR-EN-AUXOIS</b>			
22,7	81,1	Rue de Vigne - Rue du Pont Joly à gauche	16h34	16h39	16h46
		DÉBUT DU SECTEUR PAVÉ			
22,3	81,5	Fin du secteur pavé (400m)	16h33	16h40	16h49
		2ème PASSAGE LIGNE D'ARRIVÉE	16h34	16h40	16h49
		DÉBUT DU 2ème TOUR			
19,2	84,6	<b>VILLENOTTE</b> Carrefour D945 - D9A à gauche	16h38	16h44	16h54
<b>16,4</b>	<b>87,4</b>	<b>GPM : Côte de Lantilly</b>	<b>16h42</b>	<b>16h49</b>	<b>16h59</b>
16,2	87,6	Carrefour D9A - D103N à gauche	16h42	16h49	16h59
13,3	90,5	Carrefour D103N à droite	16h46	16h53	17h03
13,7	90,1	Rue de Vigne - Rue du Pont Joly à gauche	16h49	16h56	17h06
		DÉBUT DU SECTEUR PAVÉ			
13,3	90,5	Fin du secteur pavé (400m)	16h50	16h57	17h07
12,9	90,9	3ème PASSAGE LIGNE D'ARRIVÉE	16h50	16h57	17h08
		DÉBUT DU 3ème TOUR			
8,2	95,6	<b>VILLENOTTE</b> Carrefour D945 - D9A à gauche	16h54	17h02	17h12
2,7	101,1	Carrefour D9A - D103N à droite	17h02	17h09	17h20
0,8	103	Rue de Vigne - Rue du Pont Joly à gauche	17h05	17h13	16h24
		DÉBUT DU SECTEUR PAVÉ			
0,4	103,4	Fin du secteur pavé (400m)	17h06	17h14	17h25
<b>0</b>	<b>103,8</b>	<b>ARRIVÉE</b>	<b>17h06</b>	<b>17h14</b>	<b>17h25</b>

# LISTES DES HÉBERGEMENTS



Les couettes, draps, serviettes et oreillers sont prévus pour chaque couchage.



VC la Pomme Marseille  
VC St Antoine La Gavotte  
Sélection de Saône-et-Loire  
Sélection du Doubs  
Team Haute-Savoie  
Sélection de Seine-et-Maritime

Les couettes et oreillers sont prévus pour chaque couchage.  
Les draps et serviettes ne sont pas fournis.



Les couettes, draps, serviettes et oreillers sont prévus pour chaque couchage.

Les officiels  
Les prestataires techniques

## 1 équipe

Watersley R+D Junior

## 18 équipes

AMC Bisontine  
Philippe Wagner Cycling  
Centre Cycliste Etupes  
01 Bourg Ain Cyclisme  
Grenoble Métropole Cyclisme 38  
EC Saint Étienne Loire  
VC Villefranche Beaujolais  
Corbas Lyon Métropole  
CCIC Charvieu 38  
U19 Fenioux Formation  
VC Annemasse

## 5 équipes

Argenteuil Val de Seine Cyclisme  
Lagny Pontcarré Cyclisme  
U19 Project Cycling  
UV Aube  
Union Cycliste Haguenau



# LE RÈGLEMENT PARTICULIER

## Art 1. Organisation

La Côte d'Or Classic Juniors est organisée par la Pédale Semuroise, accompagnée par le Dijon Sport Cyclisme. Elle se dispute sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se déroule les 16 et 17 avril 2022.

## Art. 2 Type d'épreuve

L'épreuve est inscrite au calendrier fédéral de classe 2.14. Elle est disputée en trois étapes, 2 étapes en ligne et un contre-la-montre par équipe.

## Art 3. Participation

Conformément au règlement FFC article 2.1.4 de la réglementation, l'épreuve est ouverte aux licenciés Juniors, la participation se fait obligatoirement par équipe constituée de 4 à 6 coureurs :

- équipes club,
- équipes départementales, régionales et mixte d'une même région (L'équipe ne peut pas faire appel à des coureurs de club déjà engagés).
- équipes étrangères régionales et de clubs

Un chèque de 225€ confirmera la sélection et devra être envoyé avec le bordereau d'engagement avant le 04 février 2022.

## Art 4. Prix

La grille des prix et des différents classements se trouve en page 33 du livret de route. Les coureurs devront être présents aux cérémonies protocolaires pour prétendre à leurs récompenses.

## Art 5. Hébergement

L'ensemble des équipes peuvent être hébergées dans les meilleures conditions par l'organisation. Soit un hébergement par équipe de neuf personnes, dont six coureurs et 3 encadrants. Après l'avoir indiqué dans le bordereau d'engagement et accompagné d'un chèque de 350€.

## Art 6. Permanence

La permanence de départ avec la confirmation des partants ainsi que le retrait des dossards se tient, le samedi 16 avril de 10h00 à 11h30 à la salle des fêtes de Darois, 21121. La réunion des directeurs sportifs, organisée en présence des membres du collège des arbitres, est fixée à 11h45 à la permanence. Une réunion des pilotes est fixée à 12h20.

## Art 7. Assistance technique neutre

L'assistance neutre est assurée par l'organisation au moyen de 2 voitures.  
À charge aux équipes de fournir les roues.

## Art 8. Radio Tour

Les informations courses sont émises par radio sur la fréquence « RADIO TOUR » 157.550 Mhz.

## Art 9. Classements

L'épreuve comprendra :

- Un classement général (TP Anjoubault et Aéropix)
- Un classement sprint (Groupama)
- Un classement grimpeur (Doras et Maroquinerie Thomas)
- Un classement jeune (C.R.A.I et ICSEO)
- Un classement du plus combatif (CM Entreprise)
- Un classement BFC (Novelli Sala et S.E.S Pneu)

Pour bénéficier des prix des différents classements, tout concurrent doit avoir accompli la totalité de l'épreuve dans les délais réglementaires.

## Art 10. Classement général aux temps

Il sera déterminé par l'addition des temps des trois étapes, compte tenu des éventuelles pénalités.

En cas d'égalité, se référer à l'article 2.6.13 du règlement FFC.

## Art 11. Classement SPRINT

Un classement par points est établi par l'addition des points obtenus aux sprints intermédiaires.

Chaque sprint attribuera 6, 4 et 2 points aux trois premiers coureurs passant la ligne.

En cas d'égalité, se référer à l'article 2.6.15 du règlement FFC.

## Art 12. Classement GRIMPEUR

Un classement par points est établi par l'addition des points obtenus aux sprints de la montagne.

Points attribués : 6, 4 et 2 points aux trois premiers coureurs passant la ligne.

En cas d'égalité, se référer à l'article 2.6.15 du règlement FFC.

## Art 13. Classement BFC

Il sera déterminé par l'addition des temps des trois étapes, compte tenu des éventuelles pénalités pour les coureurs Juniors participant sous les couleurs d'un club appartenant au comité régional Bourgogne Franche Comté.

En cas d'égalité, se référer à l'article 2.6.15 du règlement FFC.

## Art 14. Plus combatif

Pour chaque étape en ligne, un jury présidé par le directeur de l'organisation récompensera le « plus combatif », il recevra un maillot distinctif et un lot. Idem pour désigner le plus combatif de l'épreuve.

### **Art 15. Classement par équipe**

Le classement par équipe s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe.  
En cas d'égalité, se référer à l'article 2.6.14 du règlement FFC.

### **Art 16. Protocole**

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement FFC, à chaque fin d'étape les coureurs leader des différents classements ainsi que le plus combatif doivent de se présenter au protocole sur le podium dans un délai de 10min après leur arrivée.  
Suivant l'article 2.6.16, le port des maillots de leader est obligatoire. Si un coureur est en tête de plusieurs classements, l'ordre de priorité des maillots distinctifs est le suivant :

- classement général
- classement sprinteur
- classement grimpeur
- classement jeune
- classement BFC
- classement du plus combatif

### **Art 17. Classement jeune**

Il sera déterminé par l'addition des temps des trois étapes, compte tenu des éventuelles pénalités pour les coureurs Juniors 1ère année.  
En cas d'égalité, se référer à l'article 2.6.13 du règlement FFC.

### **Art 18. Ravitaillement**

Les coureurs devront se laisser glisser à la hauteur de la voiture de leur directeur sportif. Le ravitaillement ne pourra se faire que derrière la voiture de l'arbitre.  
Les ravitaillements à pied seront effectués pied à terre à droite de la route.

### **Art 19. Zone de déchets**

L'organisation met en place des zones de collectes destinées à la récupération des déchets. Tout jet de déchet n'étant pas garanti d'être récupéré sera sanctionné par le collègue des arbitres.

### **Art 20. Délais d'arrivée**

Les délais d'arrivée ont été augmenté :

- de 15% pour la 1ère étape
- de 20% pour l'étape CLM
- de 15% pour la 3ème étape

### **Art 21. Incident mécanique 3km**

En cas d'incident dûment constaté, dans les trois derniers kilomètres, pour l'application de l'article 2.6.24, les coureurs impactés par un incident doivent se faire connaître immédiatement auprès d'un arbitre.

### **Art 22. Contre-la-montre par équipe**

Chaque coureur doit se présenter pour un contrôle de sa bicyclette au plus tard 15min avant son départ.  
Le premier départ a lieu à 09h00, ensuite les départs ont lieu toutes les 4 minutes.  
Le temps sont pris sur le 4ème coureur.

### **Art 23. Ordre de départ du contre-la-montre**

L'ordre de départ de l'étape contre-la-montre par équipe est l'ordre inverse du classement général par équipe à l'exception de celle du leader du classement général individuel qui partira le dernier. Le classement de l'étape contre-la-montre par équipe compte uniquement pour les classements individuels aux temps.

### **Art 24. Incident lors du contre-la-montre**

En cas de chute, de crevaison ou d'incident mécanique dûment constaté, après le passage sous la flamme rouge, le ou les coureur(s) impacté(s) est (sont) crédité(s) du temps du ou des coéquipier(s) en compagnie du ou desquels il(s) se trouvai(en)t au moment de l'incident. (article 2.6.25)

### **Art 25. Utilisation des trottoirs**

Il est interdit d'utiliser trottoirs, chemins et pistes cyclables se trouvant à côté de la chaussée, en dehors du parcours, séparés par une bordure, un accotement, une dénivellation ou tout autre caractéristique physique distinctive. Le non-respect de cette règle sera sanctionné conformément à l'article 12.2.003.R19

### **Art 26. Abandon**

Le coureur qui abandonne doit enlever immédiatement son dossard et le remettre à un arbitre ou au véhicule balai.

### **Art 27. Contrôle antidopage**

Les lieux du contrôle médical sont les suivants :

- Etape 1 Maison de retraite de Précy-sous-Thil
- Etape 2 Mairie de Vandenesse-en-Auxois
- Etape 3 Centre social de Semur-en-Auxois

### **Art 28. Pénalités**

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.

### **Art 29. Transpondeurs et dossards**

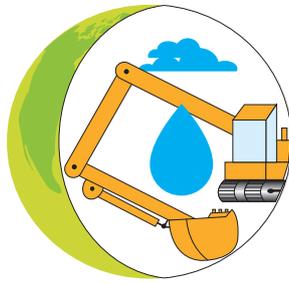
Les transpondeurs, plaques de cadre et dossards devront être rendu à l'organisateur après l'épreuve. Tout équipement (radio ou transpondeur) non restitué à la fin de l'épreuve sera facturé 85 euros.

### **Art 30. Sécurité Responsabilités – Devoirs**

La plus grande prudence est recommandée aux coureurs et suiveurs dans la traversée des agglomérations et passages difficiles. L'ensemble des usagers de la voie devront respecter le code de la route, les règlements de police en vigueur.

### **Art 31. Approbation du règlement**

Toute personne participant ou suivant l'épreuve implique la prise de connaissance du présent règlement et de son accord.



ANJOUBAULT TP



Groupama

